



Pêches et Océans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Fisheries and Oceans  
Canada

Canadian  
Coast Guard

# Avis aux navigateurs

Édition n° 05/2022  
27 mai 2022



Sécurité d'abord, Service constant

## Édition mensuelle de l'Ouest

Canada 

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest  
Édition n° 05/2022

Also available in English:  
Notices to Mariners – Monthly Western Edition  
Edition No. 05/2022

**Publié sous l'autorité de :**

Programmes de la Garde côtière canadienne  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Pêches et Océans Canada  
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer  
avec [Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le ministre des Pêches, des Océans  
et de la Garde côtière canadienne, 2022.

No de cat. Fs152-6F-PDF (fichier PDF, français)  
ISSN 1719-7716

No de cat. Fs152-6E-PDF (fichier PDF, anglais)  
ISSN 1719-7708

Une version Web est disponible ici :  
<https://www.notmar.gc.ca/mensuel> (français)  
<https://www.notmar.gc.ca/monthly> (anglais)

## Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante :

- 1 mille marin = 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
- 1 mille terrestre = 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
- 1 mètre = 3,28 pieds

### Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs

Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires](#).

### Formulaire de suggestions et corrections

Ce formulaire est destiné spécifiquement aux suggestions et aux corrections des publications des Avis aux navigateurs. Il est disponible [en ligne](#) et aussi en [format PDF remplissable](#) inclus dans le fichier ZIP de la publication mensuelle.

Pour signaler des différences entre une carte marine et la réalité et/ou des corrections aux livrets des *Instructions nautiques du Canada* : Remplissez le formulaire « [Programme de rapports maritimes](#) » et/ou envoyer un courriel à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca).

Pour signaler des urgences ou des dangers pour la navigation : [Contactez le centre de SCTM le plus près de chez vous](#)

- Canal VHF 16 (156,8 MHz)
- Fréquence MF/HF 2182 kHz/4125 kHz (là où disponible)
- \*16 sur un téléphone cellulaire (là où disponible)

### Le site Web de NOTMAR – Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Les utilisateurs peuvent s'abonner gratuitement au [service d'avis par courriel](#) pour recevoir des notifications concernant leurs cartes sélectionnées, les annexes graphiques reliées à ces cartes et lorsqu'une nouvelle édition mensuelle des *Avis aux navigateurs* est publiée.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

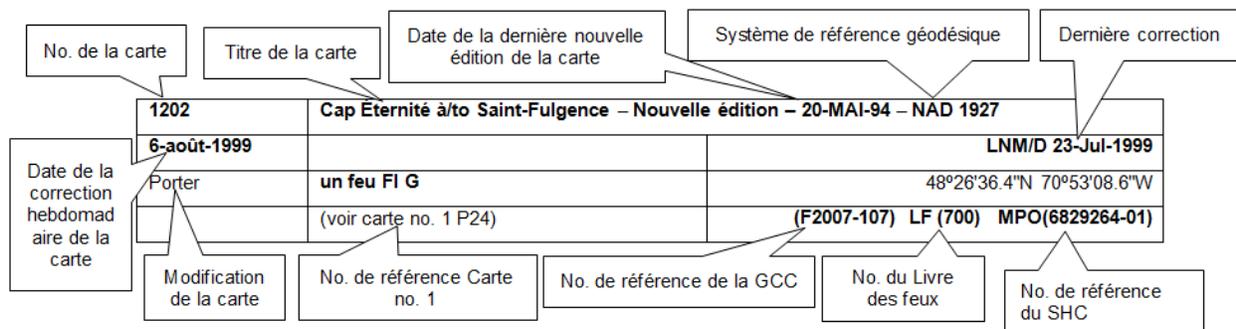
## Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

### Corrections aux cartes – Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :



La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **Last (dernier) Notice (Avis) to (aux) Mariners (navigateurs) / Date**.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des [Livres des feux, des bouées et des signaux de brume](#).

Note : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

### Cartes marines et publications canadiennes

Veuillez consulter l'avis n° 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2022* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant : [www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp](http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp).

## Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

### Avertissements de navigation / Avis à la navigation

La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation<sup>1</sup> qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAV) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAV en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des avertissements de la navigation de la GCC à <http://nis.ccg-gcc.gc.ca>.

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

<p><b>Région de l'Ouest</b> <b>Centre des SCTM de Prince Rupert</b></p> <p>AVNAV séries « P »</p> <p>Garde côtière canadienne Sac 4444 Prince Rupert BC V8J 4K2</p> <p>Téléphone : 250-627-3070</p> <p>Courriel : <a href="mailto:AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca">AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca</a></p>	<p><b>Région de l'Arctique</b> <b>*Centre des SCTM d'Iqaluit</b></p> <p><i>En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.</i></p> <p>AVNAV séries « A » et « H »</p> <p>Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0</p> <p><u>AVNAV séries « A »</u> Téléphone : 867-979-5269</p> <p><u>AVNAV séries « H »</u> Téléphone : 867-979-0310</p> <p>Télécopieur : 867-979-4264</p> <p>Courriel : <a href="mailto:AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca">AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca</a></p>
--	--

\*Service disponible en français et en anglais.

<sup>1</sup> L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

## Table des matières

<b>Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité</b>	<b>1</b>
Publication de la Garde côtière canadienne – Commentaires et suggestions sur les publications des Avis aux navigateurs (NOTMAR) .....	1
Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19 .....	1
Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport.....	1
Transports Canada – L'Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2022 - Partie A3, Avis 7A : Planification d'un voyage pour les navires qui prévoient naviguer dans les eaux du Nord canadien .....	2
*501/22 Service hydrographique du Canada – Cartes marines .....	3
*502/22 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	3
*503/22 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)	3
*504/22 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires No. 18/2021.....	3
*505/22 Zones de protection marine d'Anguniaqvia niqiqyuam (ZPMAN) et de Tarium Niriyutait (ZPMTN) – Protection du béluga et de la baleine boréale : Évitement volontaire et zones de ralentissement .....	4
*506/22 Publication de la Garde côtière canadienne – Modification à la publication <i>Livre des feux, des bouées et des signaux de brume</i> : Côte de l'Atlantique.....	7
*507/22 Publication de la Garde côtière canadienne – <i>Livre des feux, des bouées et des signaux de brume</i> : Côte du Pacifique – Tous les documents maintenant disponibles pour le téléchargement sous forme d'un seul document PDF .....	7
<b>Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires</b>	<b>8</b>
Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs .....	8
<b>Partie 2 : Corrections aux cartes</b>	<b>9</b>
<b>Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime</b>	<b>19</b>
*520/22 Aides radio à la navigation maritime 2022 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique) .....	19
<b>Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada</b>	<b>24</b>
<b>Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume</b>	<b>25</b>
Aucune correction pour cette partie.....	25

## Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
1221	<a href="#">3</a>				
3050	<a href="#">9, 10</a>				
3441	<a href="#">10</a>				
3447	<a href="#">3</a>				
3478	<a href="#">10, 11, 12</a>				
3479	<a href="#">12, 13</a>				
3513	<a href="#">13</a>				
3543	<a href="#">13</a>				
3604	<a href="#">13</a>				
3605	<a href="#">13</a>				
3623	<a href="#">13</a>				
3624	<a href="#">14</a>				
3646	<a href="#">14</a>				
3680	<a href="#">14</a>				
3727	<a href="#">15</a>				
3808	<a href="#">15</a>				
3853	<a href="#">15</a>				
3902	<a href="#">15</a>				
3935	<a href="#">15</a>				
3944	<a href="#">15</a>				
3956	<a href="#">15</a>				
3957	<a href="#">16</a>				
3958	<a href="#">16</a>				
3959	<a href="#">16</a>				
3963	<a href="#">17</a>				
3977	<a href="#">17</a>				
6112	<a href="#">17</a>				
6206	<a href="#">17</a>				
6207	<a href="#">18</a>				
6212	<a href="#">18</a>				
6218	<a href="#">18</a>				
7486	<a href="#">3</a>				

## Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

### Publication de la Garde côtière canadienne – Commentaires et suggestions sur les publications des Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Afin d'améliorer continuellement les publications des Avis aux navigateurs ainsi que d'offrir le service le plus efficace possible, l'équipe des Avis aux navigateurs invite tous les navigateurs et autres parties intéressées à soumettre leurs commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter à ses diverses publications et services à l'adresse courriel suivante : [Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca).

### Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19

(Publication récurrente de l'avis \*401/20, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 04/2020*.)

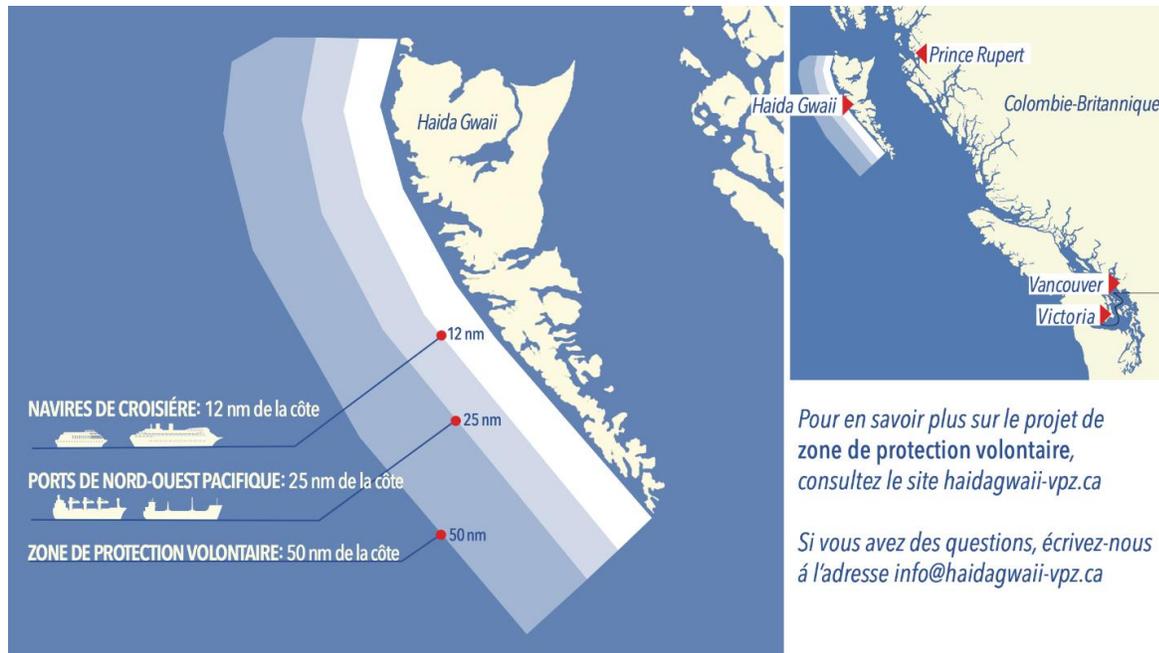
Veillez vous référer au lien ci-dessous pour les dernières mises à jour au sujet des mesures prises par Transports Canada en matière de transport en réponse à l'évolution de la nouvelle maladie à coronavirus (la COVID-19) : <https://www.tc.gc.ca/fr/initiatives/covid-19-mesures-mises-a-jour-lignes-directrices-tc.html>.

Pour obtenir des conseils destinés aux voyageurs et toute autre mise à jour, veuillez consulter : [Canada.ca/le-coronavirus](https://Canada.ca/le-coronavirus).

### Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport

(Publication récurrente de l'avis \*1105/21, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 11/2021*.)

Référence : Avis \*903/21 est annulé.



**La zone de protection volontaire pour le transport sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii (anciennement appelés les îles de la Reine-Charlotte)**

L'isolement, le littoral accidenté, les conditions météorologiques et de navigation en mer changeantes et le riche patrimoine écologique et culturel rendent l'archipel Haida Gwaii vulnérable à la possible pollution causée par les déficiences des navires et les accidents maritimes. Le fait d'accroître la distance qui sépare les bâtiments de la côte peut augmenter le temps disponible pour résoudre les problèmes de propulsion, de direction ou de nature autre et la probabilité qu'un remorqueur soit en mesure d'intervenir auprès d'un bâtiment en panne ou à la dérive. Cela réduit également le risque d'échouement et de déversement d'hydrocarbures.

Une zone de protection volontaire pour le transport maritime sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii est actuellement en vigueur. Dans cette zone, les bâtiments commerciaux de 500 tonneaux (jauge brute) ou plus doivent se trouver à au moins 50 milles nautiques de la côte lorsqu'ils transitent à l'ouest de l'archipel Haida Gwaii, à quelques exemptions près :

- Les navires de croisières doivent rester à au moins 12 milles nautiques de la côte;
- Les bâtiments qui transitent entre les ports de Nord-Ouest Pacifique (Washington, Alaska, Colombie-Britannique) doivent rester à au moins 25 milles nautiques de la côte;
- Les remorqueurs et les barges (poussage et remorquage) n'ont pas de distance minimale à respecter;
- Les bateaux de pêche n'ont pas de distance minimale à respecter.

Voici les coordonnées de la zone de protection volontaire pour le transport maritime :

54° 15.436' N	133° 04.788' W
54° 17.572' N	134° 02.484' W
54° 13.614' N	134° 19.427' W
54° 11.786' N	134° 30.841' W
53° 44.036' N	134° 32.677' W
53° 11.118' N	134° 16.412' W
52° 18.483' N	133° 20.917' W
51° 24.590' N	132° 04.081' W
51° 56.158' N	131° 01.830' W

Les bâtiments doivent respecter ces distances de façon volontaire et seulement si elles ne mettent pas en danger la sécurité de la navigation, du bâtiment, des personnes à bord et de la cargaison.

(NW-P-1085-20)

**Transports Canada – L'Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2022 - Partie A3, Avis 7A : Planification d'un voyage pour les navires qui prévoient naviguer dans les eaux du Nord canadien**

(Publication récurrente de l'avis \*206/22, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 02/2022*.)

Transports Canada a révisé l'avis 7A, Planification d'un voyage pour les navires qui prévoient naviguer dans les eaux du Nord canadien, de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour refléter le Règlement sur la sécurité de la navigation et la prévention de la pollution dans l'Arctique ([RSNPPA](#)) et de fournir une orientation supplémentaire sur la planification du voyage

**\*501/22 Service hydrographique du Canada – Cartes marines**

Cartes	Titre	Échelle	Publié	Cat#	Prix
<b>Nouvelles éditions</b>					
1221	Pointe de Moisie à/to Île du Grand Caoui	1:75 000	2022-05-13	1	\$20.00
3447	Nanaimo Harbour and/et Departure Bay	1:10 000	2022-05-13	2	\$20.00
7486	Navy Channel to/à Fury and Hecla Strait	1:150 000	2022-05-13	4	\$20.00

**\*502/22 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation**

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
<b>Cartes nouvelles</b>			
CA571085 (Edn 1.000)	Quottoon Narrows	1:22 000	2022-05-06
CA670757 (Edn 1.000)	Canexus	1:2 000	2022-05-27
CA670761 (Edn 1.000)	Pacific biological Station	1:2 000	2022-05-20
<b>Nouvelles éditions</b>			
CA276322 (Edn 2.000)	Cape Harrison to/à Nunaksaluk Island	1:100 000	2022-05-20
CA376351 (Edn 3.000)	Dog Islands to/à Cape Makkovik	1:30 000	2022-05-13
CA376689 (Edn 2.000)	North Head to/à Murphy Head	1:50 000	2022-05-27
CA576005 (Edn 7.000)	Saint John Harbour and Approaches / et les approches	1:15 000	2022-05-13
<b>Cartes retirées en permanence</b>			
CA570243	Quottoon Narrows		

**\*503/22 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)**

Cartes	Titre	Échelle	Publié
<b>Nouvelles éditions</b>			
RM-3447	Nanaimo Harbour and/et Departure Bay	1:10 000	2022-05-13
RM-7486	Navy Channel to/à Fury and Hecla Strait	1:150 000	2022-05-13

**\*504/22 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires No. 18/2021**

Une mise à jour d'un **Bulletin de la sécurité des navires** a récemment été publié sur le [site web de Transports Canada](#).

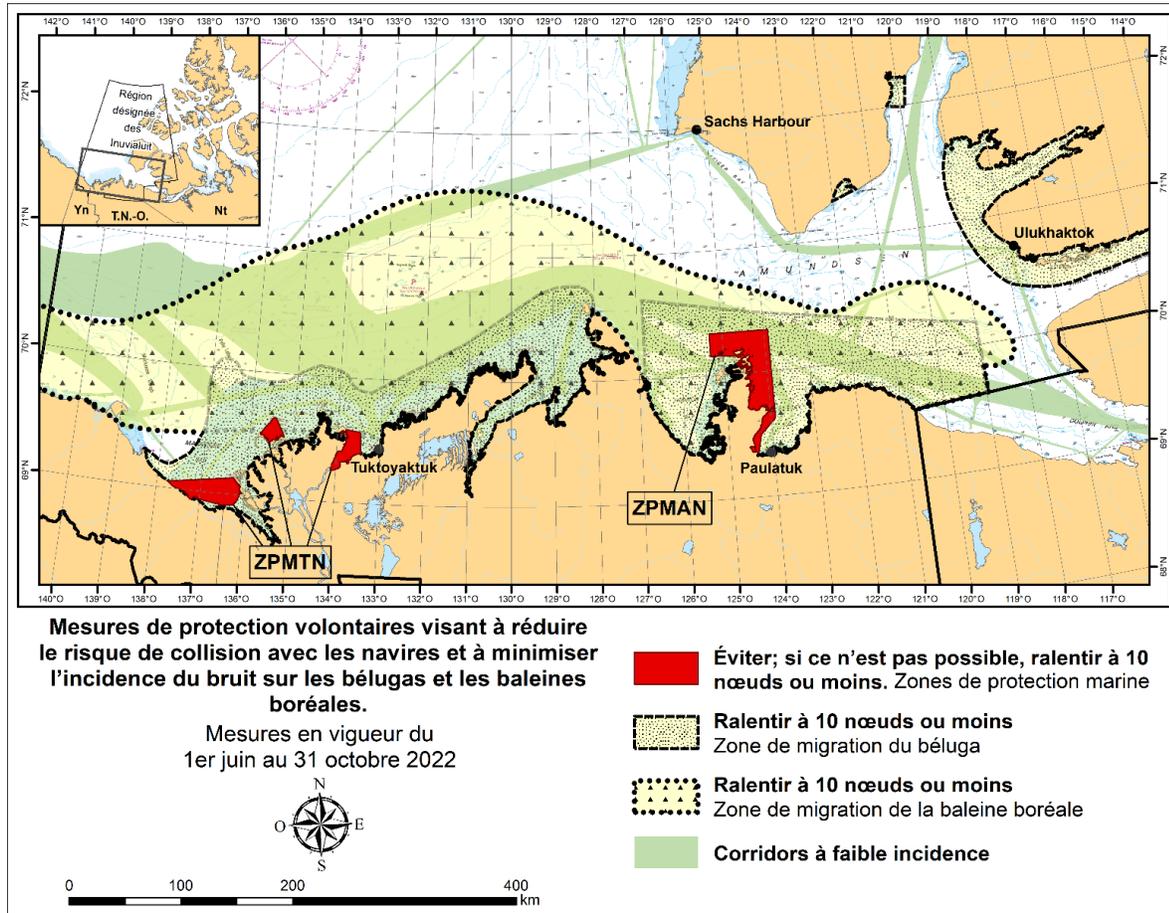
Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquez sur le lien ci-dessous :

[Bulletin No. 18/2021 – Mesures pour favoriser la sécurité des croisières au Canada \(modifié le 6 mai 2022\)](#)  
**No SGDDI : 18120026**

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site web.

Contactez-nous au [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (sans frais).

**\*505/22 Zones de protection marine d'Anguniaqvia niqiqyuam (ZPMAN) et de Tarium Niryutait (ZPMTN) – Protection du béluga et de la baleine boréale : Évitement volontaire et zones de ralentissement**



Les deux zones de protection marine (ZPM) établies dans la région de l'Arctique de l'Ouest sont situées dans la région désignée des Inuvialuit et, par conséquent, toutes les activités doivent respecter la [Convention définitive des Inuvialuit](#) (*en anglais seulement*). La protection et la préservation de la faune, de l'environnement et de la productivité biologique de l'Arctique est l'un des principes de base de la Convention définitive des Inuvialuit. C'est ce principe qui a mené la Société régionale inuvialuite et le Conseil inuvialuit de gestion du gibier à établir les ZPM dans la région de l'Arctique de l'Ouest. Les eaux qui constituent les ZPM, ainsi que les eaux avoisinantes, et les habitats marins extracôtiers de la mer de Beaufort et du Amundsen Gulf sont des habitats d'alimentation estivaux importants (de mai à octobre) de la population de bélugas de l'Est de la mer de Beaufort et de la population de baleines boréales de Béring-Chukchi-Beaufort.

### MESURES DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRES

Toutes les espèces de baleines sont protégées en vertu du Règlement sur les mammifères marins, conformément à la *Loi sur les pêches*. Une interdiction générale est énoncée dans le Règlement et régit l'intérieur des limites des ZPM, conformément à la *Loi sur les océans*. Tout incident impliquant un mammifère marin qui survient dans les ZPM doit être signalé à la Garde côtière canadienne dans les deux heures suivant son occurrence. Pour les observations d'animaux marins et les incidents comme les collisions ayant lieu à l'extérieur des ZPM, ou pour toute situation impliquant un mammifère marin mort ou en difficulté, communiquez avec le bureau de Pêches et Océans Canada à Inuvik, au 867-777-7500.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la ZPMAN et la ZPMTN, y compris les coordonnées des personnes-ressources locales et les distances minimales pour chaque espèce, consultez les avis 5 et 5A.3 dans la Partie A2 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2022*.

## MESURES DE PROTECTION VOLONTAIRES

Les mesures volontaires sont en vigueur du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre 2022. Voir la carte ci-dessus.

Ces mesures s'appliquent aux navires marchands, aux navires de croisière, aux petits navires et aux embarcations de plaisance, à l'intérieur des limites des ZPM et des autres zones désignées afin de prévenir les collisions avec les baleines et d'atténuer le bruit sous-marin généré par ces navires. Ces mesures ne doivent être prises que si elles ne compromettent pas la sécurité de la navigation.

**Évitement (zone rouge) :** Afin de réduire le risque de bruit sous-marin et de collision avec les baleines dans les ZPM, les navires doivent éviter de naviguer dans les ZPM, dans la mesure du possible. Si le passage dans la zone est nécessaire, les navires doivent ralentir jusqu'à une vitesse maximale de 10 nœuds et poster une vigie, comme un observateur de mammifères marins, afin d'augmenter les chances de voir les baleines et ainsi prendre les mesures nécessaires pour les éviter. S'il n'est pas possible de contourner les baleines, il faut ralentir et attendre qu'elles s'éloignent à une distance supérieure à 400 mètres (0,215 mille marin) avant de reprendre la vitesse initiale de 10 nœuds ou moins. On recommande de redoubler de prudence en cas de pluie ou de brouillard ou si la mer est agitée, étant donné que les animaux sont plus difficiles à voir.

**Réduction de la vitesse à 10 nœuds ou moins (zone jaune) :** Pour réduire le risque de perturbations sonores sous-marines et de collision avec les baleines dans cette zone, on recommande que les navires ralentissent à une vitesse de 10 nœuds ou moins, qu'ils demeurent dans les chenaux de navigation et d'approvisionnement communautaire balisés et qu'ils postent une vigie.

Ces mesures volontaires sont secondaires par rapport aux droits prévus dans la Convention définitive des Inuvialuit.

### Coordonnées des ZPM

La ZPM de Tarium Nirvutait englobe trois secteurs de Mackenzie Bay : Okeevik, Kittigaryuit et Niaqunnaq. Ces trois secteurs sont délimités par des loxodromies reliant les coordonnées géographiques suivantes (Système de référence géodésique nord-américain de 1983 [NAD 83]/Système de référence géodésique mondial de 1984 [WGS 84]).

Sous-secteur d'Okeevik		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
1	69° 38' 19"	135° 25' 09"
2	69° 38' 03"	135° 25' 11"
3	69° 37' 46"	135° 24' 52"
4	69° 29' 49"	135° 12' 49"
5	69° 30' 45"	135° 16' 56"
6	69° 29' 26"	135° 18' 53"
7	69° 29' 23"	135° 19' 06"
8	69° 28' 07"	135° 20' 25"
9	69° 27' 36"	135° 24' 25"
10	69° 25' 51"	135° 32' 27"
11	69° 26' 32"	135° 34' 54"
12	69° 28' 21"	135° 35' 24"
13	69° 28' 35"	135° 36' 40"
14	69° 28' 39"	135° 37' 58"
15	69° 30' 34"	135° 45' 54"
16	69° 35' 18"	135° 35' 42"
17	69° 36' 00"	135° 22' 10"
18	69° 34' 40"	135° 20' 09"
19	69° 34' 00"	135° 20' 09"
20	69° 34' 00"	135° 27' 39"
21	69° 36' 00"	135° 27' 39"
22	69° 27' 00"	135° 31' 11"
23	69° 27' 00"	135° 34' 45"

Sous-secteur de Kittigaryuit		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
1	69° 35' 10"	133° 48' 26"
2	69° 34' 00"	133° 28' 00"
3	69° 23' 37"	133° 26' 40"
4	69° 20' 34"	133° 40' 37"
5	69° 19' 05"	133° 42' 21"
6	69° 19' 01"	133° 42' 31"
7	69° 20' 39"	133° 43' 20"
8	69° 16' 42"	133° 54' 54"
9	69° 15' 20"	134° 06' 53"
10	69° 16' 33"	134° 05' 56"
11	69° 20' 42"	134° 02' 44"
12	69° 24' 00"	133° 59' 10"
13	69° 24' 34"	133° 53' 49"
14	69° 28' 21"	133° 48' 15"
15	69° 28' 02"	133° 50' 59"
16	69° 33' 20"	133° 47' 29"
17	69° 34' 33"	133° 47' 42"
18	69° 32' 55"	133° 51' 09"
19	69° 32' 56"	133° 51' 54"
20	69° 33' 46"	133° 55' 48"
21	69° 33' 46"	133° 55' 31"

Sous-secteur de Niaqunnaq		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
1	69° 08' 00"	136° 16' 44"
2	69° 04' 25"	136° 07' 45"
3	69° 03' 43"	136° 07' 08"
4	69° 01' 19"	136° 04' 45"
5	69° 01' 14"	136° 04' 45"
6	69° 00' 57"	136° 05' 42"
7	69° 00' 12"	136° 07' 08"
8	68° 57' 00"	136° 10' 00"
9	68° 55' 00"	136° 15' 00"
10	68° 54' 22"	136° 31' 50"
11	68° 55' 00"	136° 38' 33"
12	68° 56' 15"	137° 00' 41"
13	68° 56' 29"	137° 03' 03"
14	68° 55' 48"	137° 11' 00"
15	68° 57' 50"	137° 16' 40"
16	68° 59' 20"	137° 21' 30"
17	69° 03' 09"	137° 44' 54"

La ZPM d'Anguniagvia niqiyuam comporte deux zones de la mer de Beaufort, l'une dans Darnley Bay et l'autre dans Amundsen Gulf : la zone 1 et la zone 2. Elle englobe le fond marin, le sous-sol jusqu'à une profondeur de cinq mètres et la colonne d'eau, y compris les glaces. Les deux zones sont délimitées par des lignes droites reliant les coordonnées géographiques ci-dessous (Système de référence géodésique nord-américain de 1983 [NAD 83]).

Zone 1		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
A	69° 21' 07,8"	Environ 124° 21' 32,0"
B	Environ 70° 12' 00,0"	124° 31' 55,2"
C	70° 08' 22,0"	Environ 124° 41' 45,0"
D	70° 09' 09,9"	Environ 124° 57' 42,0"
E	Environ 70° 09' 13,0"	125° 05' 28,6"
F	70° 09' 13,2"	125° 17' 53,0"
G	70° 20' 00,0"	125° 17' 53,0"
H	70° 20' 00,0"	123° 54' 17,5"
I	69° 37' 20,6"	123° 54' 17,5"
J	69° 30' 00,0"	124° 15' 34,7"

Zone 2		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
K	70° 04' 15,8"	Environ 124° 41' 51,0"
L	70° 04' 48,6"	Environ 124° 41' 54,0"
M	70° 02' 12,9"	Environ 124° 35' 23,0"
N	70° 02' 12,9"	Environ 124° 35' 29,0"

**\*506/22 Publication de la Garde côtière canadienne – Modification à la publication *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume* : Côte de l'Atlantique**

Veillez prendre note que les sections suivantes du volume Côte de l'Atlantique de la publication *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume* sont maintenant séparées en de nouvelles sections distinctes. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour obtenir la liste complète des changements.

Sections précédentes	Nouvelles sections
<b>Baie de Fundy, N.-B.</b> LF 5 – 114, 145 – 157	<b>Baie de Fundy, N.-B. – Ouest</b> LF 5 – 114
	<b>Baie de Fundy, N.-B. – Est</b> LF 145 – 157
<b>Golfe du Saint-Laurent</b> LF 883.2 – 940.3 1169.1 – 1426 1477.5 – 1584	<b>Détroit de Northumberland – Est</b> LF 883.2 – 940.3
	<b>Golfe du Saint-Laurent</b> LF 1169.1 – 1426, 1477.5 – 1584
<b>Détroit de Northumberland</b> LF 1085 – 1165.9	<b>Détroit de Northumberland – Ouest</b> LF 1085 – 1165.9

**\*507/22 Publication de la Garde côtière canadienne – *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume* : Côte du Pacifique – Tous les documents maintenant disponibles pour le téléchargement sous forme d'un seul document PDF**

Le site Web des Avis aux navigateurs a maintenant ajouté une nouvelle option de téléchargement pour la publication *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*. La page couverture et pages de renseignements généraux, toutes les sections individuelles du volume ainsi que l'index géographique et l'index indicatif peuvent maintenant être téléchargés ensemble sous forme d'un seul document PDF.

Actuellement, cette option n'est disponible que pour le volume Côte du Pacifique. Les autres volumes seront disponibles à une date ultérieure.

## **Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires**

---

### **Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs**

Aucun avis applicable pour cette édition.

### **Eaux intérieures**

Aucun avis applicable pour cette édition.

### **Côte du Pacifique**

Aucun avis applicable pour cette édition.

## Partie 2 : Corrections aux cartes

### 3050 - Kootenay River, Mile 0 to Mile 8.7 - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927

27-MAI-2022

LNM/D. 05-NOV-2021

Rayer la voie principale à double sens recommandée entre 49°04'17.0"N 116°33'48.7"W  
(Voir la Carte n° 1, M4) et 48°59'54.9"N 116°30'11.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA571400, CA571401  
MPO(6204598-10)

### 3050 - Kootenay River, Mile 8.3 to Mile 16.5 - Sheet/Feuille 2 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927

27-MAI-2022

LNM/D. 05-NOV-2021

Rayer la voie principale à double sens recommandée entre 49°08'54.0"N 116°34'54.3"W  
(Voir la Carte n° 1, M4) et 49°04'03.1"N 116°33'42.4"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA571401, CA571402  
MPO(6204598-09)

### 3050 - Kootenay River, Mile 15.8 to Mile 24.9 - Sheet/Feuille 3 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927

27-MAI-2022

LNM/D. 05-NOV-2021

Rayer la voie principale à double sens recommandée entre 49°12'30.0"N 116°39'19.9"W  
(Voir la Carte n° 1, M4) et 49°08'28.7"N 116°35'37.9"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA571402, CA571403, CA571404  
MPO(6204598-08)

### 3050 - Kootenay River, Mile 24.2 to Mile 29 - Sheet/Feuille 4 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927

27-MAI-2022

LNM/D. 05-NOV-2021

Rayer la voie principale à double sens recommandée entre 49°15'29.8"N 116°41'14.4"W  
(Voir la Carte n° 1, M4) et 49°11'54.0"N 116°39'19.8"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA571403, CA571404  
MPO(6204598-07)

### 3050 - West Arm Kootenay Lake, Procter Light to Harrop Narrows - Sheet/Feuille 9 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927

27-MAI-2022

LNM/D. 05-NOV-2021

Rayer la voie principale à double sens recommandée entre 49°36'33.5"N 117°03'23.3"W  
(Voir la Carte n° 1, M4) et 49°37'24.7"N 116°56'42.5"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA571408, CA571409  
MPO(6204598-06)

### 3050 - West Arm Kootenay Lake, Harrop Narrows to Nine Mile Narrows - Sheet/Feuille 10 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927

27-MAI-2022

LNM/D. 05-NOV-2021

Rayer la voie principale à double sens recommandée entre 49°35'50.9"N 117°10'02.0"W  
(Voir la Carte n° 1, M4) et 49°36'38.1"N 117°02'32.3"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA571409, CA571410, CA571411  
MPO(6204598-05)

### 3050 - West Arm Kootenay Lake, Nine Mile Narrows to Five Mile Point - Sheet/Feuille 11 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927

27-MAI-2022

LNM/D. 05-NOV-2021

Rayer la voie principale à double sens recommandée entre 49°32'40.2"N 117°14'45.5"W  
(Voir la Carte n° 1, M4) et 49°36'00.2"N 117°09'11.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA571410, CA571412  
MPO(6204598-04)

**3050 - West Arm Kootenay Lake, Five Mile Point to Nelson - Sheet/Feuille 12 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927**  
27-MAI-2022 LNM/D. 05-NOV-2021

Rayer la voie principale à double sens recommandée entre 49°29'27.0"N 117°18'33.9"W  
(Voir la Carte n° 1, M4) et 49°33'29.8"N 117°14'13.2"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA571412, CA571414, CA571415  
MPO(6204598-03)

**3050 - West Arm Kootenay Lake, Nelson to Taghum - Sheet/Feuille 13 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927**  
27-MAI-2022 LNM/D. 05-NOV-2021

Rayer la voie principale à double sens recommandée entre 49°29'16.7"N 117°23'17.5"W  
(Voir la Carte n° 1, M4) et 49°30'25.5"N 117°17'11.6"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA571412, CA571414, CA571415  
MPO(6204598-02)

**3050 - West Arm Kootenay Lake, Taghum to Corra Linn Dam - Sheet/Feuille 14 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927**  
27-MAI-2022 LNM/D. 05-NOV-2021

Rayer la voie principale à double sens recommandée entre 49°29'16.7"N 117°23'17.5"W  
(Voir la Carte n° 1, M4) et 49°30'01.8"N 117°21'43.9"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA571414, CA571415  
MPO(6204598-01)

**3441 - Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983**  
20-MAI-2022 LNM/D. 15-OCT-2021

Porter une ferme marine 48°36'21.3"N 123°21'53.6"W  
(Voir la Carte n° 1, K48.2)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470003, CA570567  
MPO(6204594-01)

Porter BUOYS Eight lateral buoys mark the entrance to the marina/ BOUÉES 48°33'55.0"N 123°29'11.0"W  
Huit bouées latérales marquent l'entrée de la marina  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470003  
MPO(6204595-01)

Porter See/Voir note BUOYS/BOUÉES 48°34'57.5"N 123°29'17.8"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470003  
MPO(6204595-04)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.6 mètre 48°34'23.8"N 123°29'30.3"W  
(Voir la Carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470003  
MPO(6204596-01)

**3478 - Fulford Harbour - Nouvelle édition - 12-JUIL-2013 - NAD 1983**  
20-MAI-2022 LNM/D. 19-MARS-2021

Rayer la profondeur de 2.9 mètres 48°45'01.4"N 123°24'15.0"W  
(Voir la Carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238  
MPO(6204596-07)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.8 mètre 48°45'01.1"N 123°24'15.3"W  
(Voir la Carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238  
MPO(6204596-08)

Rayer	la profondeur de 1.5 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°45'00.4"N 123°24'18.1"W  <i>MPO(6204596-09)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.1 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°45'00.4"N 123°24'18.5"W  <i>MPO(6204596-10)</i>
Rayer	la profondeur de 2.6 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°45'01.3"N 123°24'28.4"W  <i>MPO(6204596-11)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.6 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°45'00.8"N 123°24'28.7"W  <i>MPO(6204596-12)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.3 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°44'53.3"N 123°24'40.7"W  <i>MPO(6204596-13)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.3 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°44'52.9"N 123°24'44.1"W  <i>MPO(6204596-14)</i>
Rayer	la profondeur de 0.9 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°45'19.4"N 123°25'56.8"W  <i>MPO(6204596-15)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.1 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°45'19.7"N 123°25'56.4"W  <i>MPO(6204596-16)</i>
Rayer	la profondeur de 1.7 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°45'17.0"N 123°25'24.0"W  <i>MPO(6204596-17)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.4 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°45'16.7"N 123°25'24.4"W  <i>MPO(6204596-18)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.3 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°45'26.2"N 123°24'47.9"W  <i>MPO(6204596-19)</i>
Rayer	la profondeur de 2.9 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238	48°45'19.4"N 123°24'25.9"W  <i>MPO(6204596-21)</i>

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.8 mètre 48°45'19.7"N 123°24'25.4"W  
(Voir la Carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570238  
MPO(6204596-22)

**3479 - Approaches to/Approches à Sidney - Carte nouvelle - 18-MAI-2007 - NAD 1983**  
20-MAI-2022

LN/D. 29-OCT-2021

Porter des limites de ferme marine joignant 48°36'24.6"N 123°22'01.2"W  
(Voir la Carte n° 1, K48.1) 48°36'27.3"N 123°21'54.2"W  
48°36'18.0"N 123°21'46.1"W  
48°36'15.3"N 123°21'53.1"W  
et 48°36'24.6"N 123°22'01.2"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470003, CA570567  
MPO(6204594-01)

Porter une bouée cylindrique d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée 48°36'24.6"N 123°22'01.2"W  
Priv  
(Voir la Carte n° 1, Qm)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570567  
MPO(6204594-02)

Porter une bouée cylindrique d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée 48°36'27.3"N 123°21'54.2"W  
Priv  
(Voir la Carte n° 1, Qm)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570567  
MPO(6204594-03)

Porter une bouée cylindrique d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée 48°36'18.0"N 123°21'46.1"W  
Priv  
(Voir la Carte n° 1, Qm)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570567  
MPO(6204594-04)

Porter une bouée cylindrique d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée 48°36'15.3"N 123°21'53.1"W  
Priv  
(Voir la Carte n° 1, Qm)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570567  
MPO(6204594-05)

Rayer la profondeur de 1.9 mètre 48°41'18.3"N 123°24'18.5"W  
(Voir la Carte n° 1, I10)  
MPO(6204596-04)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.2 mètre 48°41'17.7"N 123°24'19.1"W  
(Voir la Carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570567  
MPO(6204596-05)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.4 mètre 48°41'18.7"N 123°24'14.5"W  
(Voir la Carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570567  
MPO(6204596-06)

**3479 - Iroquois Passage and/et John Passage - Carte nouvelle - 18-MAI-2007 - NAD 1983**  
20-MAI-2022

LN/D. 29-OCT-2021

Rayer la profondeur de 2.7 mètres 48°41'15.3"N 123°24'23.5"W  
(Voir la Carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570567  
MPO(6204596-02)

Porter	une profondeur de 1.7 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570567	48°41'15.7"N 123°24'24.2"W  <i>MPO(6204596-03)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.2 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570567	48°41'17.7"N 123°24'19.1"W  <i>MPO(6204596-05)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.4 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570567	48°41'18.7"N 123°24'14.5"W  <i>MPO(6204596-06)</i>
<b>3513 - Strait of Georgia, Northern Portion/Partie Nord - Nouvelle édition - 29-OCT-1999 - NAD 1983</b>		
06-MAI-2022		LN/D. 18-MARS-2022
Porter	Capilano à Wk cartographié (Voir la Carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370016	49°52'06.7"N 124°48'32.0"W  <i>MPO(6204593-01)</i>
<b>3543 - Cordero Channel - Nouvelle édition - 27-NOV-1992 - NAD 1983</b>		
27-MAI-2022		LN/D. 28-AOÛT-2020
Rayer	le réflecteur radar vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1, S4)	50°20'00.6"N 125°26'25.9"W  <i>LF(PAC518) MPO(6204518-01)</i>
<b>3604 - Nootka Sound to/à Quatsino Sound - Nouvelle édition - 06-NOV-1987 - NAD 1927</b>		
06-MAI-2022		LN/D. 06-NOV-2020
Rayer	le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 88 mètres (Voir la Carte n° 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370424	50°13'58.9"N 128°02'38.3"W  <i>MPO(6204589-02)</i>
<b>3605 - Quatsino Sound to/à Queen Charlotte Strait - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983</b>		
06-MAI-2022		LN/D. 28-MAI-2021
Rayer	le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 40 mètres (Voir la Carte n° 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370165	51°07'37.4"N 129°28'28.3"W  <i>MPO(6204589-10)</i>
<b>3623 - Kyuquot Sound to/à Cape Cook - Nouvelle édition - 26-AOÛT-1977 - NAD 1927</b>		
06-MAI-2022		LN/D. 07-FÉVR-2020
Rayer	le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 48 brasses (Voir la Carte n° 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470431	50°13'58.9"N 128°02'38.3"W  <i>MPO(6204589-03)</i>

**3624 - Cape Cook to Cape Scott - Nouvelle édition - 19-AOÛT-1988 - NAD 1927**

06-MAI-2022

LNMD. 07-FÉVR-2020

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 48 brasses (Voir la Carte n° 1, L25)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470431

50°13'58.9"N 128°02'37.9"W

MPO(6204589-03)

**3646 - Ucluelet Inlet - Nouvelle édition - 30-JUIN-1995 - NAD 1983**

20-MAI-2022

LNMD. 01-AVR-2022

Porter une roche à fleur d'eau au zéro des cartes (Voir la Carte n° 1, K12)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570226

48°58'16.9"N 125°34'54.5"W

MPO(6204545-01)

Porter une profondeur de 1.9 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570226

48°58'23.4"N 125°34'48.0"W

MPO(6204545-02)

Porter une profondeur de 1.9 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570226

48°58'14.8"N 125°34'41.0"W

MPO(6204545-03)

Porter une profondeur de 2.0 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570226

48°58'26.0"N 125°34'31.2"W

MPO(6204545-04)

Porter une profondeur de 1.6 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570226

48°58'30.3"N 125°34'38.9"W

MPO(6204545-05)

Porter une profondeur de 3.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570226

48°57'08.2"N 125°33'44.7"W

MPO(6204545-06)

Porter une profondeur de 3.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570226

48°57'18.9"N 125°33'25.7"W

MPO(6204545-07)

Coller l'annexe graphique  
Télécharger l'annexe graphique - [https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3646\\_6204545\\_8\\_202204211437.pdf](https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3646_6204545_8_202204211437.pdf)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570226

48°55'00.0"N 125°31'00.0"W

MPO(6204545-08)

**3680 - Brooks Bay - Nouvelle édition - 07-AVR-1978 - NAD 1927**

06-MAI-2022

LNMD. 07-FÉVR-2020

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 48 brasses (Voir la Carte n° 1, L25)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470431

50°13'58.9"N 128°02'38.1"W

MPO(6204589-03)

**3727 - Cape Calvert to Goose Island including Fitz Hugh Sound - Nouvelle édition - 23-SEPT-2016 - WGS84**

06-MAI-2022

LNMD. 14-FÉVR-2020

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques  
SADO avec une profondeur connue de 22 brasses  
(Voir la Carte n° 1, L25)

51°42'43.0"N 128°14'09.3"W

*MPO(6204589-04)*

**3808 - Juan Perez Sound - Nouvelle édition - 30-DÉC-2005 - NAD 1983**

06-MAI-2022

LNMD. 21-FÉVR-2020

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques  
SADO avec une profondeur connue de 13 mètres  
(Voir la Carte n° 1, L25)

52°31'13.5"N 131°25'52.5"W

*MPO(6204589-01)*

**3853 - Cape St. James to/à Cumshewa Inlet and/et Tasu Sound - Nouvelle édition - 02-MARS-1990 - NAD 1927**

06-MAI-2022

LNMD. 26-NOV-2021

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques  
SADO avec une profondeur connue de 36 brasses  
(Voir la Carte n° 1, L25)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370497

52°44'43.0"N 130°52'04.4"W

*MPO(6204589-06)*

**3902 - Hecate Strait - Nouvelle édition - 09-DÉC-1988 - NAD 1927**

06-MAI-2022

LNMD. 14-AOÛT-2020

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques  
SADO avec une profondeur connue de 22 brasses  
(Voir la Carte n° 1, L25)

53°06'30.8"N 130°22'54.0"W

*MPO(6204589-07)*

**3935 - Hakai Passage and Vicinity/et Environs - Carte nouvelle - 28-JANV-2000 - NAD 1983**

06-MAI-2022

LNMD. 14-FÉVR-2020

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques  
SADO avec une profondeur connue de 40 mètres  
(Voir la Carte n° 1, L25)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470357

51°42'43.0"N 128°14'09.3"W

*MPO(6204589-05)*

**3944 - Compartiment B-C - Carte nouvelle - 21-SEPT-2007 - NAD 1983**

06-MAI-2022

LNMD. 28-FÉVR-2020

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques  
SADO avec une profondeur connue de 40 mètres  
(Voir la Carte n° 1, L25)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370721, CA470588

53°17'54.0"N 128°53'22.5"W

*MPO(6204589-08)*

**3956 - Malacca Passage to/à Bell Passage - Nouvelle édition - 13-JANV-2017 - WGS84**

06-MAI-2022

LNMD. 15-AVR-2022

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques  
SADO avec une profondeur connue de 38 mètres  
(Voir la Carte n° 1, L25)

54°12'00.0"N 130°38'00.0"W

*MPO(6204589-11)*

**3957 - Approaches to/Approches à Prince Rupert Harbour - Nouvelle édition - 07-OCT-2016 - WGS84**

06-MAI-2022

LNMD. 25-FÉVR-2022

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 38 mètres  
(Voir la Carte n° 1, L25)

54°12'00.0"N 130°38'00.0"W

MPO(6204589-11)

27-MAI-2022

LNMD. 06-MAI-2022

Porter une bouée géante ODAS/SADO privée lumineuse jaune FI (5) Y  
(Voir la Carte n° 1, Q58)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA471112, CA570715

54°20'03.0"N 130°26'59.6"W

MPO(6204604-02)

**3958 - Butze Rapids - Nouvelle édition - 13-DÉC-2013 - WGS84**

27-MAI-2022

LNMD. 25-FÉVR-2022

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.2 mètre  
(Voir la Carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715

54°18'09.2"N 130°15'01.7"W

MPO(6204605-02)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1.0 mètre  
(Voir la Carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715

54°18'10.1"N 130°15'00.8"W

MPO(6204605-03)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1.0 mètre  
(Voir la Carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715

54°18'13.2"N 130°14'59.7"W

MPO(6204605-04)

**3958 - Prince Rupert Harbour - Nouvelle édition - 13-DÉC-2013 - WGS84**

27-MAI-2022

LNMD. 25-FÉVR-2022

Remplacer le quai en ruine et la légende Ru par un quai  
(Voir la Carte n° 1, F33.1, F13)

joignant 54°18'24.4"N 130°20'33.4"W  
54°18'25.7"N 130°20'35.5"W  
54°18'19.3"N 130°20'48.9"W  
54°18'18.9"N 130°20'48.5"W  
54°18'19.1"N 130°20'47.8"W  
54°18'19.4"N 130°20'48.1"W  
et 54°18'25.2"N 130°20'35.8"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715

MPO(6204604-01)

Porter une profondeur de 1.1 mètre  
(Voir la Carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715

54°17'57.7"N 130°14'35.5"W

MPO(6204605-01)

**3959 - Hudson Bay Passage - Carte nouvelle - 11-DÉC-1987 - NAD 1983**

06-MAI-2022

LNMD. 25-DÉC-2020

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 13 mètres  
(Voir la Carte n° 1, L25)

54°31'37.5"N 130°32'30.0"W

MPO(6204589-09)

**3963 - Work Channel A-B - Carte nouvelle - 26-OCT-1990 - NAD 1983**

06-MAI-2022

LNMD. 25-DÉC-2020

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 13 mètres (Voir la Carte n° 1, L25) 54°31'37.5"N 130°32'30.0"W  
MPO(6204589-09)

**3977 - Douglas Channel - Carte nouvelle - 27-DÉC-2013 - WGS84**

06-MAI-2022

LNMD. 28-FÉVR-2020

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 40 mètres (Voir la Carte n° 1, L25) 53°17'54.0"N 128°53'22.5"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370721, CA470588  
MPO(6204589-08)

**6112 - Rainy Lake/Lac à la pluie Southeast Portion/Partie sud-est Anchor Islands to/à Oakpoint Island - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 27-MAI-2005 - NAD 1983**

13-MAI-2022

LNMD. 21-MARS-2008

Modifier la bouée à espar de bâbord verte, marquée EM11, pour lire la bouée cylindrique de bâbord verte, marquée 7 (Voir la Carte n° 1, Q21) 48°30'26.6"N 092°37'53.4"W  
(D2022016) MPO(6604861-01)

Modifier la bouée à espar de tribord rouge, marquée EM26, pour lire la bouée conique de tribord rouge, marquée 8 (Voir la Carte n° 1, Q20) 48°30'06.5"N 092°37'46.0"W  
(D2022017) MPO(6604862-01)

**6206 - Seven Sisters Falls to/à Slave Falls - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 15-SEPT-2000 - NAD 1983**

13-MAI-2022

LNMD. 08-DÉC-2017

Rayer le câble aérien avec une hauteur libre de 24 pieds (Voir la Carte n° 1, D27) entre 50°13'43.2"N 095°33'40.5"W et 50°13'43.3"N 095°33'22.2"W  
MPO(6604859-01)

Modifier la note d'avertissement pour lire 'La navigation au-delà de ce point est interdite' (Voir la Carte n° 1, A14) 50°13'22.4"N 095°36'14.0"W  
MPO(6604859-02)

Porter un barrage flottant (Voir la Carte n° 1, N61) joignant 50°13'43.6"N 095°33'38.3"W 50°13'45.8"N 095°33'30.5"W et 50°13'50.4"N 095°33'27.5"W  
MPO(6604859-03)

Porter une bouée cylindrique d'obstacle privée blanc et orange (Voir la Carte n° 1, Qs) 50°13'19.5"N 095°34'26.8"W  
MPO(6604859-04)

Porter une bouée cylindrique d'obstacle privée blanc et orange (Voir la Carte n° 1, Qs) 50°13'18.6"N 095°34'22.8"W  
MPO(6604859-05)

Rayer 'Indicateur de danger' 50°13'42.4"N 095°33'46.5"W  
MPO(6604859-06)

Rayer indicateur de danger 50°13'39.8"N 095°33'37.0"W  
MPO(6604859-07)

**6207 - Continuation A - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 24-MARS-2000 - NAD 1983**

13-MAI-2022

LNMD. 08-DÉC-2017

- Rayer le câble aérien avec une hauteur libre de 24 pieds  
(Voir la Carte n° 1, D27) entre 50°13'43.2"N 095°33'40.5"W  
et 50°13'43.3"N 095°33'22.2"W  
MPO(6604859-01)
- Modifier la note d'avertissement pour lire 'La navigation au-delà de ce point est  
interdite'  
(Voir la Carte n° 1, A14) 50°13'39.1"N 095°32'42.8"W  
MPO(6604859-02)
- Porter un barrage flottant  
(Voir la Carte n° 1, N61) joignant 50°13'43.6"N 095°33'38.3"W  
50°13'45.8"N 095°33'30.5"W  
et 50°13'50.4"N 095°33'27.5"W  
MPO(6604859-03)
- Rayer 'Indicateur de danger' 50°13'42.4"N 095°33'46.5"W  
MPO(6604859-06)
- Rayer indicateur de danger 50°13'39.8"N 095°33'37.0"W  
MPO(6604859-07)

**6212 - Kenora to/à Aulneau Peninsula - Nouvelle édition - 28-FÉVR-2020 - NAD 1983**

13-MAI-2022

- Déplacer la bouée ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y  
(Voir la Carte n° 1, Q58) de 49°38'16.5"N 094°33'27.5"W  
à 49°39'18.6"N 094°30'43.8"W  
(D2021018) LF(1481.5) MPO(6604767-01)
- Porter une bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée W1/1  
(Voir la Carte n° 1, Qg) 49°40'19.7"N 094°32'02.9"W  
MPO(6604787-01)

**6218 - Kenora, Rat Portage Bay - Nouvelle édition - 28-FÉVR-2020 - NAD 1983**

13-MAI-2022

- Porter une bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée W1/1  
(Voir la Carte n° 1, Qg) 49°40'19.7"N 094°32'02.9"W  
MPO(6604787-01)

## Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime

---

### \*520/22 Aides radio à la navigation maritime 2022 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)

#### **Page 4-14**

#### **MODIFIER :**

#### **4.2.1.3 Renseignements sur la sécurité maritime (RSM)**

L'information de sécurité maritime qui est diffusée, notamment les avertissements concernant la navigation et la météorologie, prévisions météorologiques et autres messages urgents, peut être reçue de quatre manières différentes au moyen du SMDSM :

- a) par des récepteurs NAVTEX entièrement automatisés, qui captent des signaux, dans les zones côtières, jusqu'à une distance de 300 milles marins de la côte;
- b) par les postes Inmarsat C, qui captent des appels de groupe amélioré - (AGA) réseau de sécurité (SafetyNet) - dans les zones non couvertes par le système NAVTEX;
- c) les récepteurs à impression directe à bande étroite de haute fréquence (HF IDBE) peuvent être utilisés, là où le service est offert, afin de diffuser l'information sur la sécurité maritime dans les zones qui ne sont pas couvertes par l'Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellite;
- d) les radios marines à très haute fréquence (zone océanique A1) peuvent être utilisées pour obtenir l'information sur la sécurité maritime (navigation et prévisions météorologiques).

#### **POUR LIRE :**

#### **4.2.1.3 Renseignements sur la sécurité maritime (RSM)**

L'information de sécurité maritime qui est diffusée, notamment les avertissements concernant la navigation et la météorologie, prévisions météorologiques et autres messages urgents, peut être reçue de quatre manières différentes au moyen du SMDSM :

- a) par des récepteurs NAVTEX entièrement automatisés, qui captent des signaux, dans les zones côtières, jusqu'à une distance de 300 milles marins de la côte;
- b) par les terminaux, qui captent les appels de groupe améliorés (AGA) à l'aide de SafetyNET, SafetyNET II et SafetyCast dans les zones non couvertes par le système NAVTEX;
- c) par les récepteurs à impression directe à bande étroite de haute fréquence (HF IDBE), là où le service est offert, afin de diffuser l'information sur la sécurité maritime; et
- d) par les radios marines à très haute fréquence (zone océanique A1) pour obtenir l'information sur la sécurité maritime (navigation et prévisions météorologiques).

## **Page 4-21**

### **MODIFIER COMME SUIT :**

#### **4.2.1.8 Centres des Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne**

...

Pour compléter la radiodiffusion de l'information portant sur la sécurité maritime sur les réseaux NAVTEX, ~~Inmarsat~~, SafetyNET/SafetyNET II d'Inmarsat, Iridium SafetyCast et HF IDBE, les centres des SCTM continueront de diffuser ce genre d'information, aux moments annoncés, au moyen du service de radiodiffusion maritime continue dans la bande VHF et de la diffusion radiotéléphonique dans la bande MF.

## **Pages 4-69 à 4-70**

### **SUPPRIMER LA SECTION SUIVANTE :**

#### **4.3.3.1 Avertissement de navigation de NAVAREA XVII et XVIII**

### **REEMPLACER AVEC CE QUI SUIT :**

#### **4.3.3.1 Avertissement de navigation de NAVAREA XVII et XVIII**

La Garde côtière canadienne assume la coordination pour les zones géographiques NAVAREA XVII et XVIII aux fins du Service mondial d'avertissements de navigation (WWNWS).

Aux termes du WWNWS, les avertissements de navigation contenant des informations urgentes concernant la sécurité de la navigation diffusées conformément au chapitre IV de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS).

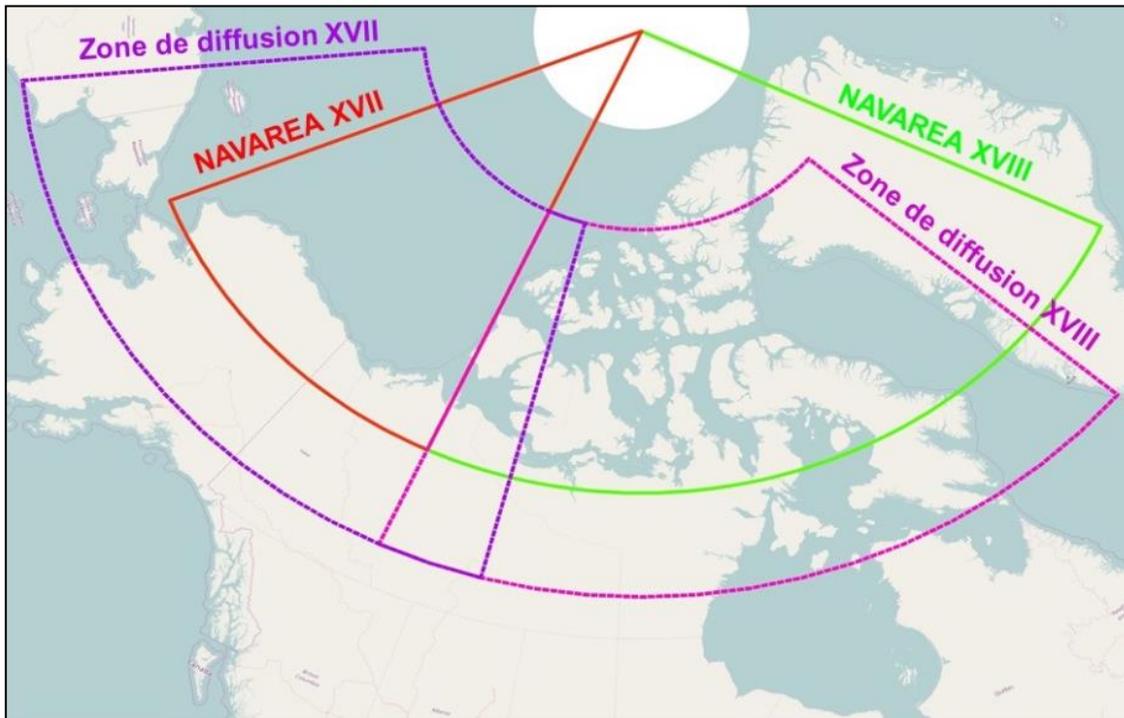
Les avertissements de NAVAREA, qui contiennent des informations spécifiques aux navigateurs océaniques, restent en vigueur jusqu'à ce qu'ils soient annulés ou promulgués par d'autres moyens.

Les avertissements NAVAREA XVII et XVIII de moins de 42 jours sont promulgués par l'intermédiaire de SafetyNET II et de SafetyCast.

Le texte complet de tous les avertissements NAVAREA en vigueur est disponible sur le site Web de la Garde côtière canadienne : [Recherche - Garde côtière canadienne \(ccg-gcc.gc.ca\)](https://www.ccg-gcc.gc.ca/recherche)

Vous pouvez également les demander en envoyant un courrier électronique au bureau d'opérations de NAVAREA à [navarea17.18@innav.gc.ca](mailto:navarea17.18@innav.gc.ca).

Figure 4-18 - Zones canadiennes de NAVAREA et zones de diffusions



Pendant la saison de navigation, les avis NAVAREA XVII et XVIII relatifs aux frontières canadiennes de Recherche et sauvetage pour les eaux au-dessus du 70<sup>e</sup> parallèle nord seront annoncés (avec les limites aux zones couvertes et à la fiabilité) en utilisant l'impression directe à bande étroite de haute fréquence (HF IDBE) sur 8416,5 kHz à 03:30 UTC et 15:30 UTC. Référez-vous aux [SCTM d'Iqaluit dans la Partie 2](#) pour des détails sur le contenu de la diffusion.

Tableau 4-15 - Horaire de diffusions

Heure UTC	Service	Fréquence, satellite ou système
0330	HF IDBE	8416,5 kHz*
1100	NAV XVIII	AMER, SafetyCast
1130	NAV XVII	APAC, SafetyCast
1530	HF IDBE	8416,5 kHz*
2300	NAV XVIII	AMER, SafetyCast
2330	NAV XVII	APAC, SafetyCast

\*Disponible durant la saison de navigation dans l'Arctique

Tous commentaires au sujet de la réception des avis de NAVAREA XVII et XVIII, en particulier au-dessus du 75<sup>e</sup> parallèle nord, sont les bienvenus et peuvent être formulés aux coordonnées ci-après :

#### NAVAREA XVII et XVIII

Centre des SCTM de Prescott

Téléphone : 613-925-0666

Télécopieur : 613-925-4519

Courriel : [navarea17.18@innav.gc.ca](mailto:navarea17.18@innav.gc.ca)

#### 4.3.3.1.1 SafetyNET

Les avertissements NAVAREA XVII et XVIII sont diffusés en anglais en utilisant les zones rectangulaires ci-dessous jusqu'à ce que les terminaux maritimes SafetyNET Inmarsat-C ou Mini-C qui fonctionnent dans les eaux arctiques soient mis à jours :

NAVAREA XVII	NAVAREA XVIII
82°00N 175°00E	82°00N 120°00W
82°00N 120°00W	82°00N 035°00W
62°00N 120°00W	62°00N 035°00W
62°00N 175°00E	62°00N 120°00W

Pour en savoir plus sur le [service SafetyNET d'Inmarsat](#), veuillez consulter son site Web ou le manuel SafetyNET (MSC.1/Circ.1364/Rev.2).

La réception des messages de zone rectangulaire devrait être captée automatiquement si la position du navire se trouve dans la zone visée. Cependant, les navigateurs devraient consulter le manuel du fabricant pour savoir comment régler leur terminaux Inmarsat-C ou Mini-C dotés de la fonction d'appel de groupe amélioré (AGA) afin de recevoir les messages SafetyNET pertinents.

#### 4.3.3.1.2 SafetyCast

Les avertissements NAVAREA XVII et XVIII sont diffusés en anglais directement dans la NAVAREA appropriée du SMDSM, avec un chevauchement de 300 milles marins.

Pour en savoir plus sur le [service Iridium SafetyCast](#), veuillez consulter son site Web ou le manuel SafetyCast (MSC.1/Circ.1613).

### Page 4-70

#### AJOUTER COMME SUIT :

#### 4.3.3.2 NAVAREA IV et XII

Le National Geospatial-Intelligence Agency (NGA) des États-Unis est responsable des coordinations de NAVAREA IV et XII.

La NAVAREA IV couvre l'Atlantique Nord à l'ouest de 35°W et au nord de 7°N. Les avis relatifs à la NAVAREA IV sont diffusés par les satellites [Iridium SafetyCast et Inmarsat](#) des AMER à 10:00 UTC et à 22:00 UTC. Les rapports sur les glaces dans l'Atlantique Nord sont diffusés à 22:00 UTC. Ceux relatifs à la NAVAREA IV sont diffusés par HF IDBE depuis Boston (NMF) à 01:40 UTC sur les fréquences de 6314 kHz, de 8416,5 kHz et de 12 579 kHz et à 16:30 UTC sur les fréquences de 8416,5 kHz, de 12 579 kHz et de 16 806,5 kHz.

La NAVAREA XII couvre le Pacifique Nord à l'est de 180° et au nord de l'équateur, ainsi que la zone au nord de 3°25'S et à l'est de 120°W. Les avis relatifs à la NAVAREA XII sont diffusés par les satellites [Iridium SafetyCast et Inmarsat](#) de l'APAC à 10:30 UTC et à 22:30 UTC. Ils sont diffusés quotidiennement par HF IDBE depuis Honolulu (NMO) à 03:30 UTC et à 17:30 UTC sur les fréquences de 8416,5 kHz, de 12 579 kHz et de 22 376 kHz.

...

**Page 5-28**

**MODIFIER :**

**5.9.7 Transmission des prévisions METAREAs**

Pendant la saison de navigation, l'information météorologique sur la sécurité maritime (met MSI), pour les zones METAREAS XVII et XVIII au sud du 75°N et pour la partie nord-ouest de METAREA IV est diffusée sur le réseau SafetyNET d'Inmarsat-C par le réseau satellite de l'Asie-Pacifique (APAC) ou des Amériques (AMER) ou de la région de l'océan Atlantique Ouest (ROA-O). Voici les horaires de diffusion prévus :

METAREA XVII (APAC & AMER) à 03:00 UTC et 15:00 UTC quotidiennement.

METAREA XVIII (AMER & ROA-O) à 03:00 UTC et 15:00 UTC quotidiennement.

Partie nord-ouest de METAREA IV (AMER) à 03:00 UTC et 15:00 UTC quotidiennement.

**POUR LIRE :**

**5.9.7 Transmission des prévisions METAREAs**

Pendant la saison de navigation, l'information météorologique sur la sécurité maritime (met MSI) pour les zones METAREA XVII et XVIII et pour la partie nord-ouest de la METAREA IV est diffusée sur les réseaux Iridium SafetyCast et SafetyNET d'Inmarsat, selon ce qui suit :

1. l'information météorologique sur la sécurité maritime du réseau SafetyCast est diffusée directement dans les METAREA du SMDSM;
2. l'information météorologique sur la sécurité maritime du réseau SafetyNET pour les parties des METAREA XVII et XVIII au sud de 75°N et pour la partie nord-ouest de la METAREA IV est diffusée sur le réseau d'Inmarsat de l'Asie-Pacifique (APAC), des Amériques (AMER) ou de la région de l'océan Atlantique Ouest (ROA-O).

Voici les horaires de diffusion prévus :

Heure de diffusion (UTC)	Zone de transmission de la met MSI	Satellite émetteur	
03:00 et 15:00, tous les jours	METAREA XVII	Inmarsat (APAC & AMER)	Iridium
03:00 et 15:00, tous les jours	METAREA XVIII	Inmarsat (AMER & ROA-O)	Iridium
03:00 et 15:00, tous les jours	Partie nord-ouest de la METAREA IV	Inmarsat (AMER)	Iridium

## Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada

---

Les volumes suivants des **Instructions nautiques du Canada** ont récemment été mis à jour sur le [site web du Service hydrographique du Canada](#).

N°	Titre
<b>Côte Atlantique</b>	
<b>ATL 110</b>	Fleuve Saint-Laurent, Cap Whittle / Cap Gaspé aux Escoumins et Île d'Anticosti
<b>ATL 112</b>	Fleuve Saint-Laurent, Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu
<b>Côte du Pacifique</b> (Ces Instructions nautiques sont offertes en anglais seulement.)	
<b>PAC 201</b>	Juan de Fuca Strait and Strait of Georgia
<b>PAC 202</b>	Discovery Passage to Queen Charlotte Strait and West Coast of Vancouver Island

Chaque volume comprend une section intitulée « Registre des modifications » qui énumère toutes les mises à jour qui ont été incorporées pendant l'année civile en cours.

## **Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume**

---

Aucune correction pour cette partie.